

Le féminisme : une idéologie subversive ?

Autor(en): **Calmy-Rey, Micheline**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **69 (1981)**

Heft [12]

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-284598>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le féminisme: une idéologie subversive ?

En marge des remous
au sein des femmes socialistes
suisses,
nous donnons ce mois la parole
à Micheline Calmy-Rey
du groupe genevois
des femmes socialistes.



Le féminisme se veut une philosophie basée sur la défense de l'autonomie individuelle et revendique le droit de chaque individu à l'originalité. C'est presque une évidence dans la mesure où la révolte de la femme est une révolte intérieure, la prise de conscience de son unicité qui lui permet de procéder à un changement d'optique et de sortir de l'aliénation séculaire où elle se trouve maintenue, par la connaissance de son rôle de créateur unique et absolu. Ce n'est pas seulement la loi, c'est la vie qu'il faut changer de manière à permettre à chacun, femme ou homme, de se définir et de se réaliser par rapport à sa personnalité propre et non par rapport à une fonction sociale donnée, but dont la réalisation implique une transformation affective profonde des individus, une modification du fonctionnement de la communauté et des rôles sexuels.

Féminité et marginalité

C'est un changement qui postule la fin de l'hégémonie d'un sexe sur l'autre, y compris dans la sphère privée, en d'autres termes, la libération des dépendances quant à la moralité. La reproduction du système hiérarchique détermine en effet l'existence chez les dominés de traits complémentaires à ceux du modèle dominant, et les qualités développées dans un tel but peuvent en réalité être considérées comme partie d'un phénomène d'autodestruction de la personnalité propre de chaque individu dans la mesure où les restrictions apportées à sa dignité, à sa responsabilité, à l'autonomie de sa volonté aboutissent tout à la fois à réprimer, à stimuler et finalement à remodeler le caractère au détriment de l'équilibre naturel. Ainsi fondée sur l'existence de qualités « dites » féminines — et qui de fait ne sont pas spécifiquement féminines puisque communes à d'autres catégories de marginaux — est née une image stéréotypée de la féminité et de sa place dans notre société. Plus que de l'homme, c'est d'une conception masculine de la femme et des rapports sociaux entre femmes et hommes dont il s'agit de se libérer, conception étroite, pré-logique, entachée d'inconscience et si bien ancrée dans les esprits qu'elle en est devenue invisible. Dans une telle perspective, les rapports de domination dans la sphère privée sont à l'origine des autres discriminations, professionnelles ou familiales, subies par les femmes, et permettent d'entrevoir les limites inhérentes au principe de l'égalité juridique inscrite dans l'article 4 al. 2 de notre constitution.

La fonction de consommatrice

Plus, le contenu actuel du schéma de répartition des rôles entre les femmes et les hommes contraint les premières à fonctionner principalement en tant que consommatrices de produits finis, ce qui entraîne la passivité (l'action de consommer n'est pas créatrice), l'isolement (on consomme seul), la négation de sa personnalité, car l'incitation à consommer qu'est la publicité coupe chaque personne de son expérience personnelle en lui suggérant des conduites et des réflexes stéréotypés d'autant plus dangereux qu'ils tendent à renforcer une représentation traditionaliste du rôle de la femme et de sa place à l'intérieur de la famille, tenant ainsi lieu de substitut idéologique à l'absence de motivations économiques (salaire) à un tel rôle.

Le « faire » ou l'« avoir »

En fait, ces activités, imposées de façon discriminatoire aux femmes, pourraient bien être la condition nécessaire à l'existence d'un conjoint salarié, obligé matériellement de garder son emploi. Elles constitueraient de cette manière la dynamique fondamentale d'une société dans laquelle tous les besoins sont orientés vers des produits. Et la remise en cause indispensable de ces tâches, qui ne peuvent être considérées comme échappant à l'emprise économique puisque le travail ménager est essentiel au mode de production industriel, non plus qu'autonomes puisque la femme n'exerce à leur égard aucune souveraineté, pourrait bien déboucher sur une autre définition de la notion de développement, et de la nature du travail pour les femmes et pour les hommes. Il semble, en effet, que dans une telle optique le concept de féminisme dépasse la redistribution des tâches familiales et professionnelles entre les sexes pour devenir un idéal social différent, axé sur une économie définie en terme d'autosatisfaction plutôt que d'hyperproduction de biens et de services standardisés, plaçant l'épanouissement de l'individu dans le « faire » plutôt que dans l'« avoir ».

En ce sens, le féminisme est rupture. Rupture avec les institutions et les valeurs morales inhérentes au patriarcat et qui commandent la soumission de la femme, l'aliénation des femmes et des hommes.

En ce sens, le féminisme est une idéologie subversive car il entraîne l'abandon des normes mises en place par les hommes, pour un monde d'hommes « occidental » et technocratique.

Micheline CALMY-REY